



**Union Régionale  
UNSA Ile de France**

**41 RUE DU FBG MONTMARTRE  
75009 PARIS**

**Comptes annuels  
Exercice 2025**

**FIDECO OUEST**

**Commissaire aux Comptes**

**Membre de la Compagnie Régionale de Paris**

- Tél : 06 69 05 77 76

Mail : [hv@fidecoouest.fr](mailto:hv@fidecoouest.fr)

Société à responsabilité limitée au Capital de 38 112,25 Euros

Siège Social : 209, rue saint honoré 75001 PARIS - SIRET : 333 905 958 00034

NAF : 741C

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2025*

\*\*\*\*\*

**UNSA Union Régionale ILE DE FRANCE**

Association déclarée

Siège Social : 41, rue du Faubourg Montmartre

75009 PARIS

\*\*\*\*\*

Mesdames Messieurs les membres de l'UNSA URIF

## **I. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'UNSA URIF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. FONDEMENT DE L'OPINION**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## **III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les diverses conventions signées applicables sur l'exercice ont fait l'objet d'une étude approfondie qui ne remet pas en cause leurs montants respectifs inscrits aux comptes annuels.

#### **IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la trésorière et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient au bureau d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au bureau d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

## VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 19 mai 2026

Le Commissaire aux comptes  
FIDECO OUEST

  
FIDECO OUEST  
209 rue saint honore  
75001 PARIS  
Tél : 06 69 05 77 76  
EXPERTISE & CERTIFICATION  
Hervé VANDERBECQ  
Gérant

## DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	25 965	22 121	3 843	759	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>25 965</b>	<b>22 121</b>	<b>3 843</b>	<b>759</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés	26 466		26 466	3 767	
Autres créances					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	280 739		280 739	262 318	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>307 205</b>		<b>307 205</b>	<b>266 084</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>333 170</b>	<b>22 121</b>	<b>311 049</b>	<b>266 843</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

## ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025	31/12/2024
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	254 823	221 657
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>39 588</b>	<b>33 166</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>294 411</b>	<b>254 823</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds associatifs</b>		
	<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>294 411</b>	<b>254 823</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>Fonds dédiés</b>	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	<b>Total des fonds dédiés</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 638	12 020
	Dettes fiscales et sociales		
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
	<b>Total des dettes</b>	<b>16 638</b>	<b>12 020</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>311 049</b>	<b>266 843</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	39 588,07	33 166,44
	(1) Dont à moins d'un an	16 638	12 020
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

# Compte de Résultat 1/2

 Etat exprimé en euros  
 Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	41 799	12 667
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	113 745	108 269
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		3 488
Utilisations des fonds dédiés			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits	64		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>155 608</b>	<b>124 424</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 954	1 090
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	110 799	91 716
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires	638	737
	Cotisations sociales	200	44
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 631	825
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		200	
Autres charges	4 184		
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>119 407</b>	<b>94 611</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>36 200</b>	<b>29 813</b>



## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		36 200	29 813
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées	3 388	3 354
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>3 388</b>	<b>3 354</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>3 388</b>	<b>3 354</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>39 588</b>	<b>33 166</b>
	<b>Produits exceptionnels</b>		
	<b>Charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>158 995</b>	<b>127 778</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>119 407</b>	<b>94 611</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>39 588</b>	<b>33 166</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole		
	<b>TOTAL</b>		

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **311 049** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **158 995** euros et un total **charges** de **119 407** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **39 588** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Matériel informatique      3 ans
- Mobilier                              5 ans

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 249		4 716			25 965
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>21 249</b>		<b>4 716</b>			<b>25 965</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>21 249</b>		<b>4 716</b>			<b>25 965</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	20 490	1 631		22 121
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 490</b>	<b>1 631</b>		<b>22 121</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 490</b>	<b>1 631</b>		<b>22 121</b>

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	26 466	26 466	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>26 466</b>	<b>26 466</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 638	16 638		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>16 638</b>	<b>16 638</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	221 657	33 166		254 824
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	33 166		33 166	
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>254 824</b>	<b>33 166</b>	<b>33 166</b>	<b>254 824</b>

## Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
<b>TOTAL</b>				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
<b>TOTAL</b>				

# Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

## Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	3 300	3 180	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
<b>Total</b>	<b>3 300</b>	<b>3 180</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				

(\*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

## Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

(\*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Les honoraires payés à votre commissaire aux comptes concernent le contrôle des comptes de l'exercice précédent.